



Parc  
naturel  
régional  
du Doubs Horloger

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 025-200096295-20240307-DE2024\_04-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-quatre.

Le 7 mars à 19h00

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 29/02/2024

Date d'affichage : 29/02/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 29

- présents : 10

- votants : 14

Nombre de voix :

- en exercice : 39

- présents : 14

- procurations : 8

- **nombre total de voix exprimées : 22**

#### Etaient présents :

Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE.

#### Etaient absents excusés :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Régis LIGIER, Christian MOREL, Christelle VUILLEMIN.

#### Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

#### Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,

Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,

Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Dominique MOLLIER a été élue secrétaire.

**Objet : DE2024-04 : Achat de matériel pédagogique pour favoriser l'écomobilité scolaire**

Depuis septembre 2022, le Parc travaille avec les établissements scolaires du Pays Horloger via le programme MOBY et le Festival Santé vous bouger.

Dans le cadre du Plan doux horloger signé en septembre 2023, deux actions sont liées aux écoles :

- Axe 2. Action 2.5. Favoriser l'apprentissage du vélo, en développant le Savoir Rouler à vélo
- Axe 3. Action 3.3. Sensibiliser les écoles aux mobilités actives.

Pour mettre en place ces actions, une enveloppe pour l'achat de matériel pédagogique a été attribuée dans le budget investissement 2024 du Parc.

### **DESCRIPTION :**

Un budget 2024 a été demandé dans le budget d'investissement du Parc pour :

- L'achat de matériel pédagogique pour la mise en place du Savoir Rouler à Vélo (enveloppe de 8 650€), composé de trois kits bloc 1 (bandes de marquage, flèches, cônes ...) et trois kits de blocs 2 (portiques, panneaux de signalisation, cerceaux, passages piétons...);
- L'achat de matériel pour mener des ateliers de réparation vélo dans les collèges (enveloppe de 800 €), composé de matériel technique (pied d'ateliers, gants, boîtes à outils, démonte-pneu, clés, ...).

Ce matériel sera mis à disposition des écoles et il tournera entre les établissements scolaires, en fonction des besoins. Un registre sera tenu pour encadrer les mouvements de matériel.

Le matériel sera acheté dans le plus rapide délai afin que les établissements scolaires puissent disposer du matériel pour organiser des animations dans le cadre de « mai à vélo », un événement national pour inciter la pratique du vélo pendant le mois de mai.

**Après en avoir délibéré, le bureau :**

- **Valide l'achat du matériel pédagogique pour le Savoir Rouler à vélo ;**
- **Valide l'achat du matériel pour mener des ateliers de réparation vélo dans les collèges ;**
- **Autorise le président à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette opération ;**
- **Autorise le président à solliciter la subvention auprès du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.**

**Approbation à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX

